

**Décompte global  
de la 2<sup>ème</sup> augmentation de l'emprunt CCL série 46**

Montant de l'emprunt	CHF 24.700.000,00
Taux d'intérêt	1,375 %
Prix d'émission	104,021 %
Durée	2014 – 2023

Leberngasse 9  
Postfach  
4603 Olten

Telefon 062 206 06 16  
Telefax 062 206 06 07

[kontakt@egw-ccl.ch](mailto:kontakt@egw-ccl.ch)  
[www.egw-ccl.ch](http://www.egw-ccl.ch)

Olten, le 10 avril 2014

**Frais d'émission**

Commission de prise de ferme	1,000 %	CHF	247.000,00
Frais de gestion CCL	0,800 %	CHF	197.600,00
Taxe d'émission	0,010 %	CHF	2.470,00
Provisions pour pertes sur intérêt	0,150 %	CHF	37.050,00
Out of Pocket		CHF	25.000,00
Coupon d'encaissement de la commission ( 10 )	0,100 %	CHF	24.700,00
Titre d'encaissement de la commission	0,010 %	CHF	2.470,00
Total frais d'émission pour toute la durée		CHF	536.290,00
Frais d'émission pour toute la durée			2,171 %
Frais tout compris (all-in costs), selon calcul de la Banque Cantonale de Zurich			1,161 %

**Versement**

Agio brut	4,021 %
Frais d'émission	- 2,171 %
Agio net	1,850 %

L'agio restant après déduction des frais d'émission sera réparti conformément aux taux de répartition entre tous les maîtres d'ouvrage participant à l'augmentation de l'emprunt et sera payé avec la part d'emprunt. Ce sont donc **101,850 %** de la valeur nominale de chaque part qui seront versés. Pendant toute la durée de l'emprunt, les participants doivent verser un **intérêt de 1,375 %** par an (taux d'intérêt de l'emprunt de base).